

# MON EXPÉRIENCE AVEC LES CHIENS DE PROTECTION

## Un dispositif des services pastoraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour recenser les incidents et intervenir localement



### RECENSER LES BONNES ET LES MAUVAISES RENCONTRES AVEC LES CHIENS DE PROTECTION

**Questionnaire** à remplir en ligne après une  
rencontre (~5minutes), à l'adresse :

<https://urlz.fr/9Seq> ou avec le QR code ci-contre.  
Les incidents sont ainsi remontés aux services  
pastoraux et aux services de l'état du département  
concerné !

### DANS LES SAVOIE : TRAVAIL DE MÉDIATION POSSIBLE SUITE AUX INCIDENTS RECENSÉS

Après tout incident, les services pastoraux de  
Savoie et Haute-Savoie pourront intervenir  
en appelant la victime et l'éleveur/le berger,  
afin de travailler conjointement sur des  
solutions adaptées au contexte de l'incident.



Un outil porté par le  
Réseau Pastoral  
Auvergne-Rhône-Alpes :



En partenariat avec :



Direction  
Départementale  
des Territoires

Direction Départementale  
de la Protection  
des Populations



Financé par :



# Le chien de protection

## Éléments à retenir

### SON RÔLE

**PROTÉGER** les troupeaux de la prédation (loups, lynx, chiens), de jour comme de nuit, en alpage ou plus proche des villages. Les chiens sont souvent plusieurs, notamment pour faire face à des meutes de loups.

### SON FONCTIONNEMENT

1. Il court et approche pour identifier ce qu'il peut considérer comme une menace ;
2. Il aboie pour alerter et **DISSUADER** ;
3. Pour vous identifier, le chien peut avoir besoin de s'approcher de vous pour vous sentir.

Pour aller plus loin !



### COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UNE RENCONTRE

1. **Signalez-vous** pour ne pas surprendre le chien (« salut le chien », sans crier) ;
2. Si le chien approche, **arrêtez-vous ou avancez doucement** (mais pas vers le chien directement), ne le fixez pas dans les yeux, parlez-lui calmement. Gardez votre calme ;
3. Le chien finira par retourner à son troupeau. Dans la mesure du possible, **contournez largement** le troupeau sans vous mettre en danger.



Avec des **bâtons de marche** : prenez-les dans une main et orientez-les vers le sol. Surtout, ne les brandissez pas !



En **vélo** : Descendez du vélo le plus tôt possible, mettez le vélo entre vous et le chien et avancez à pied avec votre vélo.



Avec un **chien de compagnie** : pour votre sécurité, nous vous conseillons de ne pas l'emmener avec vous en alpage. Dans le cas contraire, tenez-le en laisse. Si un chien de protection s'approche de vous, lâchez votre chien et laissez-les interagir. Ne prenez surtout pas votre chien dans vos bras.